



## Rapport de la commission de gestion

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Damien Gfeller, William Montagrin et Patrick Aerny s'est réunie le 15 septembre 2021, pour étudier le **préavis municipal n° 10/2021, concernant les indemnités de la municipalité pour la législature 2021-2026.**

La Municipalité a délégué Messieurs André Cachin et Gérard Perrier, que nous remercions pour les informations fournies.

La commission de gestion relève les points suivants :

- Lors de la législature 2016-2021 les indemnités de la municipalité étaient les suivantes :
  - CHF 3'000.- de salaire net par an pour un municipal
  - CHF 4'000.- de salaire net par an pour le syndic
  - CHF 25.- brut de l'heure pour les vacances
  - CHF 30.- brut de l'heure pour les employés communaux

L'augmentation des salaires de nos autorités peut paraître substantielle, mais elle est nécessaire aux yeux de la commission de gestion. En effet, les tâches incombant à notre Municipalité augmentent avec les années et la partie administrative s'y rattachant est de plus en plus complexe. La proposition faite par notre Municipalité est dans la norme des salaires administrés dans les communes environnantes. Ce renchérissement permet également de valoriser des fonctions qui sont de plus en plus difficiles à repourvoir et inciter des citoyens à s'engager lors de futures législatures.

La commission de gestion propose à la Municipalité de tenir un décompte d'heures de travail annuel et de présenter celui-ci dans le rapport de gestion à chaque fin d'année. Cela permettra aux conseillers et citoyens de pouvoir se rendre compte du travail à fournir par nos autorités pour maintenir notre Commune à flot.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver :

Art.1 : Les indemnités des municipaux à CHF 5'500.- net, y compris les vacances

Les indemnités du Syndic à CHF 7'000.- net, y compris les vacances

Art.2 : De mettre les heures de vacation à CHF 35.- brut de l'heure

Art.3 : De payer un montant forfaitaire de CHF 500.- pour les frais de déplacements et téléphone

Orges, le 16 septembre 2021

Le rapporteur : Damien Gfeller

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Damien Gfeller

William Montagrin